LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue de la Division Leclerc - Chatenay-Malabry (Seine) SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec - Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

n° 87 Novembre 1969 à janvier 1970

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou - PARIS 15e

LE COMITE POUR 1970

Président	Marcel PARIS	287, av. de la Division Leclerc 92 - CHATENAY MALABRY Rob. 43-78
Vice-Présidents	Etienne GUNTHER	43, rue Westermeyer 94 - IVRY 482.72.69 402.48.45
	Henriette TACNET	8, rue Dalou 75 - PARIS 15e
Secrétaire général	René MONNIER	22, rue de l'Interne Loeb 75 - PARIS 13e (Vau. 70.00 poste 3366 heures de bureau)
Secrétaires adjoints	Henri FALKENBERG	13, rue Kellog 92 - SURESNES - Tél. 506.12.51
	Pierre HEINRICH	138, Bd Jean Jaurès 92 - BOULOGNE
Trésorier général	Christiane MAUGUIN	39, rue Saint-Ambroise 75 - PARIS 11e - Tél. ROQ. 57-94
Trésoriers adjoints	Pierre MOREL	12, av. Léonard de Vinci 92 - CHATENAY-MALABRY Rob. 27.09
	Yolande CRASS	Foyer A.L.J.T. 74, rue Alfred Labrière 95 - ARGENTEUIL
Gérante du Cempuisien	Henriette TACNET	
Délégués aux Secours	Etienne GUNTHER Yolande CRASS Henriette TACNET	
Archiviste	Jean SAIDI	8 bis, av. Saint-Joseph 92 - ASNIERES - Tél. GRE. 66.68
Membre	Roger POULIQUEN	81, avenue des Sciences 93 - MONTFERMEIL
Préposé aux Adresses et Cotisations (à retenir)	Pierre MOREL	

.../

- RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1969 -

Chers Anciens,

Vous présenter les meilleurs voeux du Comité est très agréable, mais il serait bon que nous puissions faire un tour d'horizon, pour connaître la situation actuelle de notre Association.

Depuis de très nombreuses années, nous dressons un bilan permettant de vous rendre compte des prouesses réalisées pour donner aux diverses manifestations de notre calendrier, la vitalité nécessaire à notre Association. Celui que nous présentons montre que nous ne pouvons être satisfaits des efforts acomplis. Je m'explique.

Faire partie d'une Association telle que la nôtre, implique qu'il est très important d'y consacrer un peu de son temps, si peu que ce soit. Chacun doit y participer. Il ne suffit pas de payer sa cotisation, de recevoir le Cempuisien, pour être un bon Sociétaire. Cette participation indispensable peut se faire par une collaboration étroite, en assistant à toutes les manifestations de notre calendrier. Ceci pour vous montrer que collaborer, aider et entraîner, c'est se montrer digne d'être Cempuisien et faire en sorte que tous, nous retrouvions cette franche fraternité que notre Association a su montrer aux amis, aux proches, et à toutes les organisations et administrations. Il est indispensable que cette amitié, nous la retrouvions et cet appel intéresse surtout les jeunes.

J'attire votre attention sur la grave crise morale que nous traversons, due en grande partie à un absentéisme des jeunes générations et qui ne devrait pas se prolonger si tous nous nous efforçons d'y porter remède. Alors seulement, avec un esprit neuf, un nouvel élan, les voeux formulés par le Comité seront une réalité.

1969 - Un calendrier rempli selon la coutume, mais non satisfaisant au regard du Comité, qui a eu la lourde tâche de le réaliser. Son résumé vous montrera que tous les efforts accomplis n'ont pu, malgré notre bonne volonté, se réaliser à l'entière satisfaction de tous.

Réunion Générale Annuelle du 12 janvier 1969 - Tout Sociétaire se doit de s'informer des activités et du rôle du Comité chargé de le représenter. Etre présent à cette Réunion, très importante, montre l'intérêt que chacun porte à la bonne marche d'une Association qui lui est propre. Des décisions importantes peuvent être adoptées, après délibérations. Aussi est-il nécessaire d'être tenu informé, de pouvoir discuter. C'est aussi une occasion de retrouver des amis, de toutes générations, dans la joie, pour faire en sorte que l'Amitié Cempuisienne ne soit pas un vain mot.

Bal Annuel du 1er mars 1969 -- Organisé à la mairie du 14e arrondissement, en raison de l'indisponibilité, pour travaux, de la mairie du 5e - Nous pouvons en tirer les conclusions suivantes : Amélioration du nombre des entrées par rapport à 1968, mais nettement insuffisantes en raison de l'absence de beaucoup de jeunes. Si sur le plan financier, nous avons pu alimenter notre caisse de secours, ce qui est le but de cette manifestation, nous le devons, une fois encore, au dévouement intégral de certains anciens. Je dois noter qu'ils sont toujours les mêmes. Il me paraît indispensable que, dans une Association ayant dépassé le cap des 80 ans, il ne puisse se trouver, parmi toutes les générations de sortants, une possibilité d'établir un programme vraiment Cempuisien. Que

.../

les bonnes volontés susceptibles d'animer le programme artistique du prochain Bal prévu pour le Samedi 7 mars 1970, à la mairie du 5e, veuillent bien se manifester. Si cet appel n'est pas entendu, nous nous verrons dans la pénible obligation d'abandonner la formule actuelle : Soirée artistique, suivie de Bal.

Cérémonie du caveau 26 avril 1969 - Au cours de cette journée consacrée à rendre hommage à notre bienfaiteur Gabriel PREVOST, la délégation des membres du Comité fait connaissance avec la promotion sortante et étudie, avec le Directeur de l'Institution, les cas difficiles. Nous profitons de ce déplacement pour prendre les contacts dans le cadre de la préparation des fêtes de la Pentecôte.

Pentecôte 25-26 mai 1969 - Là encore, beaucoup d'anciens n'étaient pas présents à cette manifestation de notre Calendrier. 120 anciens, c'est vraiment peu, à ce rendez-vous Cempuisien. Peut-être faut-il attribuer ces absences aux difficultés d'hébergement. Il serait très souhaitable que 1970 voie de très nombreux participants. Se retremper, pendant deux journées, dans le cadre de son enfance, n'est-ce pas une chose vraiment agréable ?

Banquet Annuel, 12 octobre 1969 - Là, beaucoup d'anciens ont du s'excuser pour leur absence - en raison du peu de temps laissé, entre la circulaire et le banquet, initialement prévu pour début novembre. Cette manifestation, destinée à accueillir la promotion sortante, fut, dans l'ensemble, réussie et notre Président, s'adressant particulièrement aux jeunes, les a incités à participer activement à la vie de l'Association.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, les tâches demandées aux responsables du Comité sont assez lourdes et si vous conservez les Bulletins édités à votre intention, vous pourrez constater que ce Comité, depuis de nombreuses années, est le même "Marcel PARIS, Etienne GUNTHER, Henriette TACNET, Christiane MAUGUIN, Jean SIADI, Henri FALKENBERG, Yolande CRASS, Pierre MOREL, René MONNIER, René BARNICOT, etc.. Tous souhaitent que d'autres anciens viennent participer à leur tâche bénévole et donner à l'Association une impulsion nouvelle. Dans le cadre des statuts, il nous faut procéder au renouvellement de ce Comité.

Nous attendons des volontaires. Faire partie du Comité est une excellente expérience pour se rendre compte du travail accompli pour réaliser le calendrier Cempuisien, tant dans le domaine organisation des manifestations traditionnelles que dans celui des secours, contacts avec les jeunes, rapports avec les administrations.

Sont démissionnaires : Robert BITOUNE, Jeannine DAVION (Mme Plissonneau), Marie-Claude MESLOUB, Paulette VIDAL, Muriel HACHOUR, René BARNICOT, soit 6 membres sur les 15 du Comité sortant. Là encore, je ne mentionne pas les noms de ceux qui, selon les statuts, devraient normalement vous être présentés comme membres sortants, mais qui peuvent se représenter.
Ce détail important devrait vous faire réfléchir. Si nous ne pouvions assurer la relève, nous serions amenés à prendre une décision que je vous laisse imaginer. Une Association ne peut survivre sans responsables.

En vous remerciant d'avoir bien voulu écouter cet exposé, nous espérons que cet appel sera entendu et que 1970 verra un nouveau Comité, important et dynamique, permettant ainsi que l'Association retrouve la force qu'elle a connue dans les années passées. Merci d'avance.

Le Secrétaire général : René MONNIER.

.../

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION "GABRIEL PREVOST"

Siège Social : 19, rue de l'Arbre-Sec - PARIS 1er

B I L A N - EXERCICE 1969

ACTIF

Cotisations	2 891,00
Service Social	
Subventions..................	7 750,00
Dons divers	1 994,00
Remboursements sur prêts	2 950,00
Recettes Bal annuel	5 654,00
Recette Pentecôte	1 864,50
Recettes Banquet (jeunes sortants)	1 076,20
Divers	
Intérêts des titres et du Livret de caisse d'Epargne ..	658,89
Vente de porte cléfs	333,00
	25 171,59

PASSIF

ADMINISTRATION	
Frais de bureau : secrétariat, timbres (avances pour frais)	1 020,96
Prélèvement pour fonds réserve ...	3.000,00
Service Social	
Secours accordés	3 974,00
Prêts divers	3 900,00
Dépenses bal annuel 1969	4 646,56
bal annuel 1970	68,00
Pentecôte	1 817,21
Banquet jeunes sortants...	991,00
Divers	
Journal "Le Cempuisien"	613,75
Cérémonies diverses	318,43
Bénéfice 1968	4 821,68
	25 171,59

SITUATION AU 10.12.69

Avoir au 1er Janvier	31 045,46
Bénéfice 1969	4 821,68
	35 867,14

Caisse	2 506,48
C.C.P.	12 270,60
Banque	1 331,33
Livret Caisse Epargne ...	17 158,73
Fonds de Réserve	2 600,00
	35 867,14

- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 1970 -

Sont présents : Pour le Comité : Marcel Marande (Président d'Honneur), Marcel Paris (Président), Etienne Gunther, Henriette Tacnet (Vice-présidents), René Monnier (Secrétaire), Henri Falkenberg (Secrétaire adjoint), Pierre Morel (Trésorier adjoint), Jean Saidi, Yolande Crass, Muriel Hachour (Membres) ;
Pour l'Association : 150 anciens environ.

Ordre du Jour - Allocution du Président.
Présentation du Compte-rendu moral.
Présentation du Compte-rendu financier.
Secours.
Divers.
Renouvellement du Comité.

Allocution du Président - Marcel PARIS souhaite la bienvenue à tous et, au nom du Comité, présente les meilleurs voeux pour 1970. Il espère que cette nouvelle année sera prospère pour l'Association. Ensuite, il donne la parole à René MONNIER (secrétaire) pour la présentation du rapport moral de l'année écoulée.

Présentation du Rapport moral, qui donne un aperçu des activités du Comité au cours de l'exercice 1969 et rend compte du souci que ce dernier éprouve, quant à la vie même de l'Association s'il ne se trouve pas, parmi les jeunes générations, de nouvelles bases lui permettant un renouveau indispensable. A l'issue de la présentation de ce Compte-rendu, les anciens suivants ont exposé leur point de vue. Roger POULIQUEN :qui demande qu'une page spéciale soit consacrée, dans le Cempuisien, à l'information des nouvelles adresses, relations des anciens de toutes générations ; propose le port d'un insigne propre à l'Association permettant aux Anciens de se reconnaître ; regrette la présentation actuelle de notre revue ; demande qu'une réédition des statuts soit effectuée ; s'étonne du peu d'anciens faisant partie de l'Association et ce, pour ne citer que les principaux points. Au nom du Comité, Marcel PARIS, Henriette TACNET répondent à ces diverses questions, à savoir :
Pour le nombre des anciens inscrits, une étude faite par M. GRENOUILLET montre que 1200 anciens ont quitté Cempuis depuis la création de l'Institution. Avoir une Association aussi forte après plus de 80 ans est simplement remarquable dit notre Président.
Pour les insignes, cette formule existait il y a quelques années encore et nous pourrions la remettre à l'étude, quoique les porte-clés émis pour les 80 ans de l'Association paraissaient devoir faire office d'insignes et remplacer les anciens.

Pour le Cempuisien - La présentation du Cempuisien avec photos, appréciée par les anciens, était réalisée à l'extérieur, et, de ce fait, malgré tous les concours apportés pour limiter les frais d'impression, cette édition revenait fort cher à l'Association. Cette formule n'a pu être conservée, en raison de la modicité et l'irrégularité du paiement des cotisations, et du manque de collaboration. Nous avons été amenés à assurer, sous une forme simplifiée, le lien matériel de liaison entre l'Association et ses membres et le tirage est assuré par les soins du Comité.

.../

Jean-Jacques BARBIER, dans son intervention, a souligné que la présentation, à son sens, était secondaire, et que ce qui importait le plus était son contenu et les liens qu'il pouvait maintenir entre nous. Au sujet d'un article paru dans notre journal, un mot a été mis en évidence. Marcel PARIS et Henriette TACNET ont donné toutes explications sur la commission de lecture. En raison de la spontanéité des expressions et des explications citées, le Comité a donné son accord pour qu'il paraisse dans son intégralité laissant à son auteur la responsabilité de son article ou plutôt de ce mot là. Germaine GENIOLE demande que toutes les annonces se rapportant à la vie Cempuisienne : décès, mariages, changements d'adresses, etc. paraissent dans notre revue. Le Comité, représenté par Henriette TACNET, donne l'assurance que toutes les nouvelles intéressant l'Association portées à la connaissance d'un membre du Comité, sont insérées dans le Cempuisien. Si ces informations même incomplètes parviennent entre deux numéros, elles sont mentionnées dans le bulletin suivant.
Après interventions d'Antoine LEQUEUX, PIERRET, POULIQUEN, Jean CAMPEROT, Jean-Jacques BARBIER, Germaine GENIOLE et réponses des membres du Comité, le Rapport moral a été adopté.

Compte-Rendu financier - Présenté en l'absence du Trésorier (absence excusée) par Pierre Morel (trésorier adjoint).
Il présente la situation de l'Association à la fin de l'exercice 1969. A l'issue de la lecture de ce Compte-rendu, Raymond Dussonchet s'est étonné du montant des cotisations, du solde créditeur figurant que la situation en cause.
A ces questions, Marcel PARIS a donné toutes précisions, tant sur le chapitre cotisations que sur celui de l'actif. Si nous disposons actuellement d'une somme qui paraît importante, nous le devons à des dons, et un article publié dans un Cempuisien et intitulé "Les Trois Thunes" est une preuve que nous pouvons compter sur tous dans l'oeuvre de solidarité qui est le propre de notre Association. Il souligne à cette occasion, qu'il est dans notre intention de demander, dans un proche avenir, l'ouverture d'une souscription permettant l'achat d'un local assurant à l'Association un siège social qui soit le sien, et où elle pourra organiser toutes les manifestations de notre Calendrier, dans une ambiance cempuisienne.
Pouliquen, Coeuillet, Dussonchet ont abordé le problème des cotisations, en demandant le retour au principe des cartes, le reçu à délivrer dès réception de l'argent versé, problème des anciens âgés de plus de 65 ans, etc.. A ces différentes remarques, Pierre Morel répond qu'il ne croit pas qu'une carte de Sociétaire (toujours oubliée dans un tiroir) serait de plus grande utilité qu'un reçu délivré au moment du paiement de la cotisation. Elle ferait d'ailleurs double emploi avec celui-ci. Il présente au nom du Comité, des excuses pour les erreurs pouvant s'être glissées dans les réclamations faites aux retardataires ; il souligne la tâche importante et bénévole pour garder le contact avec les anciens, les changements d'adresses et les mariages non signalés, etc.. Une remarque amusante : Le percepteur a plus de facilités pour faire payer les contribuables. Ils sont toujours retrouvés.
En ce qui concerne les anciens de plus de 65 ans, comme suite à la demande de Roger Coeuillet, nous pouvons répondre affirmativement, étant donné que le Comité a répondu personnellement à l'intéressé et qu'un article paru dans un précédent Cempuisien a porté à la connaissance de tous le point de vue du Comité et aussi celui de Marcel Marande (Président d'Honneur). Néanmoins dans un prochain numéro nous communiquerons, sous forme de lettre ouverte, la réponse que nous désirons donner à toute personne âgée nous posant la question de savoir si, après 65 ans,

.../

les sociétaires sont tenus de payer une cotisation pour recevoir le Cempuisien. Pour éviter la radiation systématique des retardataires, sans que tout soit mis en oeuvre pour connaître leurs désirs : soit rester membres de l'Association, soit être radiés et, de ce fait, perdre tous les avantages propres à tous les anciens, nous avons mis à l'étude la création d'une Commission chargée de prendre contact avec ces retardataires et d'étudier les cas particuliers.
Se sont portés volontaires, sous la responsabilité de Pierre Morel : Pierret, Antoine Lequeux, Dussonchet, Pouliquen, Christiane Benezet, Félix Gigot, Pierre Heinrich, Marthe Jégou, Mme Springer et Mme Paris.
Après délibérations et réponses des Membres du Comité, le compte-rendu financier a été adopté.

Ont été ensuite à l'ordre du jour : Bal Annuel - Rallye pédestre dans Paris - Renouvellement du Comité.

Bal annuel - Nous attirons l'attention de l'Assemblée sur les difficultés que nous éprouvons pour l'organisation et la mise sur pied d'un programme artistique prévu à notre manifestation du Samedi 7 mars 1970 - Mairie du 5e arrondissement : Si l'absence de volontaires permettant d'assurer dans de bonnes conditions la partie artistique prévue se prolongeait, nous serions dans la pénible obligation de supprimer cette formule, quoique chère à de très nombreux anciens. Nous attendons les bonnes volontés, pour la chorale, et les numéros permettant de présenter un programme vraiment Cempuisien.

Tombola : Cette question a été abordée et déjà des anciens, en entrant, ont remis les lots. Mais nous en espérons d'autres.
Les autres questions : Réservation de la salle, orchestre, gérance du bar, formalités auprès des différents organismes, démarches nécessaires à la réussite de cette soirée Cempuisienne sont en cours.

Rallye pédestre à travers la Capitale, organisé par Henriette Tacnet, Audrée et Rémy Galliot, permettra à tous ceux que cela intéresse de mieux connaître Paris. Ils doivent prendre contact rapidement avec Henriette. Cette manifestation, déjà annoncée dans le précédent Cempuisien, nous le rappelons, est prévue pour le Dimanche 22 février 1970. Des instructions concernant les modalités de cette manifestation seront adressées personnellement à chaque responsable d'équipe qui se sera fait inscrire.

Renouvellement du Comité - Dans le Rapport moral soumis à l'Assemblée par le Secrétariat, il a été démontré que le Comité, s'il n'était pas renfloué par l'apport de candidats nouveaux, serait dans l'impossibilité d'assumer, dans de bonnes conditions, le rôle que tous les anciens attendent de lui. Un appel a été fait par notre Président pour demander des volontaires et Pierre Heinrich, Roger Pouliquen et Mme Loison (Josette Lebrun) ont manifesté le désir de faire partie du Comité pour 1970. Ils seront convoqués à sa prochaine réunion fixée au Lundi 19 janvier 1970 pour la formation du nouveau Bureau.

C'est un peu dans le brouhaha, que notre Président Marcel Marande s'est adressé à l'Assemblée pour donner son impression sur les différents sujets présentés et discutés, tant sur le chapitre des cotisations que sur celui des statuts propres à l'Association ; sur la demande d'entrée au Comité d'un membre adhérent et sur la question posée par un ancien de plus de 65 ans, pour les

.../

cotisations. Pour mieux situer le problème des statuts, Marcel Marande rappelle qu'ils ont été élaborés par des Anciens, créant ainsi une Association Anciens et qu'il serait peut-être dangereux de voir, au sein du Comité, malgré la bonne volonté manifestée par d'autres candidats, des décisions prises contraires aux intérêts des Cempuisiens. Il a été décidé de revoir cette question. Pour les cotisations se rapportant aux anciens de plus de 65 ans, notre Président d'Honneur a émis sa façon de voir le problème, thème qu'il a déjà présenté et qui doit tenir compte de la position sociale de l'ancien concerné.

En raison de l'heure et toutes les questions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ayant été abordées, nous avons dû, à notre grand regret, tant l'ambiance et le désir de bien faire se lisaient sur tous les visages d'anciens présents à cette réunion, clore les débats pour laisser à tous la possibilité de déguster la traditionnelle Galette. Le non moins traditionnel cadeau fut offert à Jean Saidi, roi d'un jour et à Yolande Crass, reine souriante à souhait. Le Roi boit, la Reine boit !....

Et c'est ainsi que se termina notre Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général,

René MONNIER.

- LES IMPRESSIONS SUR CE DIMANCHE DE JANVIER 1970 -

Si les débuts d'années sont réputés prétextes à discours et considérations sur le temps qui passe et comment passe le temps, en saluant l'an 1970, dans son rapport moral, notre Secrétaire nous offrait matière à réflexions moins gratuites que les banalités d'usage.

Notre Comité déplore un manque d'intérêt croissant, pour l'Association, de la part des Cempuisiens et cela devient, pour lui, un souci permanent. Précisons qu'il s'agit bien d'un manque d'intérêt actif, positif, constructif et non verbal car la réunion du 11 janvier nous a bien prouvé, si cela était encore nécessaire, que chacun d'entre nous a toujours un mot à dire et pour cela est toujours prêt à le faire !! Tant mieux, de la discussion jaillit la lumière, dit-on, et il est grand temps que nous nous laissions éclairer quant aux difficultés rencontrées par nos dévoués représentants. C'est ainsi que nous apprenons que notre Comité qui, officiellement, se compose de 15 membres, a bien du mal a en réunir 7 ou 8 pour ses réunions mensuelles et, qu'en fait, il n'y en a guère plus qui prennent vraiment leur travail à coeur et sentent, ainsi, toutes les responsabilités peser sur leurs épaules, sans avoir la possibilité d'être démissionnaires, même lorsqu'ils sont membres sortants du fait du renouvellement légal et annuel de l'effectif. Ce manque d'intérêt général, et des jeunes en particulier, est un gros problème pour le présent et un grave problème pour l'avenir et pourrait arriver à mettre en péril l'existence même de notre Association, qui, pourtant, se trouve être actuellement parmi les plus prospères. En effet, nous apprenons, en réponse à une question posée par notre ami Roger Pouliquen, que, depuis la fondation de l'Association, 1200 élèves sont sortis de l'Institution.(Eh non ! pas plus ; si vous voulez bien compter, cela fait une moyenne d'environ 15 par an) ; que nous sommes 350 à 400 membres cotisants et que c'est un pourcentage extrêmement satisfaisant, compte tenu de toutes les disparitions durant ces 80 années et aussi des départs à l'étranger.

.../

Sur 350 ou 400 membres, 7 ou 8 qui travaillent vraiment, évidemment cela nous laisse songeurs ... et Roger demande si chaque Cempuisien est au moins en possession d'un exemplaire des statuts de notre Association : Eh non ! nous ne l'avons pas, cet exemplaire, que lui-même a retrouvé au fin fond de ses archives et qui aurait même subi des modifications, mais de cela nous ne sommes pas bien sûrs car Jean Jacques Barbier, qui s'est un temps penché sur la question, n'en a jamais eu connaissance ; autant de lacunes à combler et le plus rapidement possible à la demande de Roger, cela veut dire que les 7 ou 8 membres qui travaillent vraiment au Comité, vont devoir se pencher sérieusement sur la question !! C'est ensuite le journal "Le Cempuisien" qui passe à l'ordre du jour et Roger en déplore la présentation actuelle et regrette amèrement les belles brochures illustrées d'antan qui ont fait place à ce chiffon de papier que nous recevons 3 ou 4 fois par an !

Henriette, gérante du Cempuisien, lui répond être tout à fait de son avis mais rappelle que ces publications coûtaient extrêmement cher et que la modicité de nos cotisations n'avait pas permis de pouvoir les continuer, mais que, même si un gros effort était fait pour renouer avec les traditions, encore faudrait-il avoir quelque chose de consistant à faire paraître et que, là encore, les bonnes volontés sont plutôt rares (Henriette n'a sûrement pas pensé que les 7 ou 8 qui travaillent vraiment au Comité pourraient bien y aller encore de leur petit article tous les mois !). Et nous en arrivons au contenu même du Cempuisien et là, Roger devient tout rouge : dans un des derniers numéros parus, une maligne petite phrase s'est glissée "Par la faute d'individus de mauvaise foi" et c'est cet "Individu" qui lui est resté en travers (selon sa propre expression) à notre bon Roger ! Qu'un Cempuisien ait pu écrire cela... passe encore, mais alors que fait donc le Comité de lecture !!! Comité de lecture ? Comité de lecture ? Là Henriette se sent directement visée et nous avoue tout simplement que les trois quarts du temps elle est bien obligée de le constituer à elle seule, le Comité de lecture, parce qu'elle a scrupule à demander encore aux 7 ou 8 qui travaillent vraiment, de bien vouloir éplucher notre prose toujours sincère mais parfois malhabile, quelle en est réduite à ne leur soumettre que les cas épineux et que là, vraiment, dans son contexte, le mot ne l'avait pas frappée. Si j'en crois moi-même, mon "Petit Larousse" à la page 527, un individu est "une personne considérée isolément par rapport à une collectivité" et je crois que cela correspond parfaitement à la pensée qu'avait l'auteur de cet article. Il est vrai que Larousse ajoute : "familièrement, c'est un homme indéterminé qu'on ne veut pas nommer ou dont on parle avec mépris". Il est bien évident que dans ce cas un Cempuisien ne saurait jamais être un "Individu" mais c'est malheureusement ce que Roger a dû ressentir en lisant cet article.

Il faut vous dire que Roger n'a pas toujours eu la partie belle, il avait à sa gauche une voisine quelque peu impatientée et une discussion de ce genre ne va pas sans quelques pierres dans le jardin du voisin, ce qui ne l'émouvait nullement mais faisait dresser la petite Hélène à l'ombre de son grand homme ! Ah ! comme elle le défendait son Roger et comme un Cempuisien est un mari comblé quand il a la bonne idée d'épouser une Cempuisienne ! Le Président, lui, se réjouissait d'une telle animation, preuve au moins d'un intérêt certain et, tout en prêtant une oreille fort intéressée, s'efforçait de calmer les esprits.

Revenons à nos moutons, et passons au problème des cotisations. Jean Jacques craint que les négligents soient un peu trop sévèrement sanctionnés si les mesures proposées par le Comité sont appliquées à la lettre et Roger demande

.../

S'il est vrai que Margaret Mitchellea mis huit ans pour arriver péniblement au mot fin de son livre et du film, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle n'a "pondu" qu'un roman-à-l'eau-de-rose, bref un navet de la littérature. Tu remarqueras que je n'ai pas dit navet cinématographique et je m'explique : "Autant en emporte le vent" restera pour la postérité, longtemps dans les annales de l'histoire du cinéma pour un seul fait. Il a été le premier film a grand spectacle tourné en couleurs - made in U.S.A. Depuis, d'autres ont suivi : BEN HUR, LES DIX COMMANDEMENTS, et j'en passe ... C'est la seule information positive qu'il fallait , je crois, préciser dans ton article. Toutefois, il est bon de reconnaître que des générations se sont émues, ont versé leur larme devant cette "belle" histoire d'amour et de guerre. D'autres suivront, comme tu le dis si justement. C'est un fait social, voilà tout.

Ceci dit, je salue encore ta bonne volonté pour nous apporter non seulement ton jugement, mais aussi tes informations. Sans rancune j'espère, et de toute manière bien amicalement à toi.

Joël DELOUCHE.

- DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE -

Changements d'adresse

M. et Mme Louis HAAS	3, rue Yvon-Villarceau, 75 - PARIS 16e
M. et Mme PLISSONNEAU (Janine Davion)	161 bis, rue de la Convention - 75 - PARIS 15e
M. et Mme MODICA (Michelle Grégoire)	2 bis, rue Pierre Brossolette 92 - ISSY-les-MOULINEAUX -
M. et Mme HISLER (Danielle Corbier)	4 bis, av. Madelon - 94 - CHAMPIGNY

Mariages

Notre camarade Robert DELPEUX nous fait part du mariage de ses filles, Agnès avec M. André Coudert, le 21 juin 1969 et Mireille avec M. Pierre Poirier, le 8 novembre 1969.

Nous adressons nos plus sincères félicitations et nos voeux de bonheur à ces deux jeunes couples.

Nous avons le plaisir de vous informer du mariage, le 20 décembre 1969, de nos amis Fernand HISLER et Danielle CORBIER.

Nous adressons au jeune couple Cempuisien, nos félicitations et nos voeux de bonheur le plus complet.

Naissances

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de Bruno, le 26 septembre 1969, fils de Michelle Grégoire et de son mari, M. Modica demeurant 2 bis, rue Pierre Brossolette à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)

.../

que chaque Cempuisien défaillant soit personnellement contacté avant d'être radié. Là, c'est la mise sur pied d'un véritable Service Social qu'il demande au Comité et je crois qu'il va falloir envisager sérieusement d'employer "à plein temps" les 7 ou 8 qui travaillent vraiment, et même leur demander, la chose étant à la mode, de faire un "nocturne" une fois par semaine au moins... Trêve de plaisanterie ; fort heureusement, une proposition est faite, qui rallie tous les suffrages : Que les volontaires partisans d'une prise de contact, dans leur entourage, se fassent connaître du Comité, qui leur remettra une liste de camarades à visiter.

Répondant à une question posée, notre Président d'Honneur Monsieur Marande, précise qu'il n'est pas obligatoire d'être Cempuisien pour faire partie de l'Association mais que, seuls, les anciens élèves de l'Institution peuvent être membres du Comité ; et nous voici arrivés au moment de remplacer les cinq membres sortants. L'appel aux volontaires est fait ; deux bras se lèvent : Roger Pouliquen et Pierre Heinrich, grand merci à eux ; c'est pourtant bien peu et je crains fort que les 7 ou 8 qui travaillent vraiment, n'aient pas fini de travailler !! à moins que .... parmi les absents à cette réunion (où nous étions plus d'une centaine), des bonnes volontés se manifestent ou bien que le remords vienne tenailler certains présents qui, ce jour-là, auraient peut-être pu lever le petit doigt, qui sait ... qui sait ... il n'y a jamais lieu de désespérer d'un gars ou d'

.... Une "Quille" de l'O.P.

P.S.- La Galette n'ayant de goût que lorsqu'on la mange soi-même, je peux vous affirmer que celle qui me fut offerte, en cette fin d'après-midi mémorable, était excellente, moelleuse et feuilletée à souhait et que, là, nous étions vraiment tous du même avis ! Aussi, c'est dans la bonne humeur générale que s'est terminé ce Dimanche.

- A JEAN-JACQUES BARBIER -

Je viens de lire la critique cinématographique que tu as consacrée à : "Autant en emporte le Vent". Avant de t'apporter ma propre critique, je me permets de te féliciter d'avoir ouvert enfin, dans "Le Cempuisien", une rubrique culturelle plus divertissante. Cela manquait un peu !...

Pour les seize premières lignes de ton article, il n'y a pratiquement rien à dire. Vient ensuite ton étude pseudo-philosophique des trois personnages principaux .... (sic). La manière dont tu te fais justicier me révolte profondément. Pourquoi assassiner de ta plume la merveilleuse Scarlett pour mettre en lumière la brave Mélanie ? Ce n'est, à mon sens, pas de la critique constructive ! J'ai lu le livre jusqu'au bout (il fallait avoir le courage). A 17 ans, c'est encore possible. A 18 ans, je voyais le film (l'ancienne version, celle qui n'a pas subi la sophistication de quelques producteurs avides de capitaux). Là encore, j'ai résisté jusqu'au bout. Humblement, je le reconnais aujourd'hui, j'avais aimé - pourquoi m'en cacher ! Aimé très sincèrement tous les personnages et peut-être plus secrètement Scarlett. Mais là n'est pas le problème.

.../

Michel Sirot et Madame ont la joie de nous faire part de la naissance de leur fils Pascal, le 25 octobre 1969 (21, rue de Bremeut, à Noisy-le-Sec, 93)

Janine Davion et son mari, M. Plissonneau, sont les heureux parents d'Isabelle, née le 30 juillet 1969 (161 bis, rue de la Convention, Paris 15e)

Aux trois bébés nous adressons nos voeux de bienvenue dans la famille Cempuisienne et aux six papas et six mamans, nos chaleureuses félicitations.

DECES

Notre camarade Lucie SEUL nous fait part du décès de son mari, M. Anglade âgé de 78 ans, survenu le 16 décembre 1969.

Nous adressons à Lucie nos sincères condoléances et l'expression de notre amitié.

Nous avons aussi à déplorer le décès survenu le 29 décembre 1969, de Raymond PAPYON, âgé de 65 ans. Il était le frère d'Andrée Papyon, ancienne infirmière à l'O.P.

Nous adressons à Andrée nos condoléances et nos plus vifs sentiments d'amitié.

Le responsable régional de l'Amicale des Anciens Déportés de Ne engamme nous apprend en quelques mots le décès, en Haute-Savoie, de Florine Raton, femme de notre camarade Adrien, disparu lui aussi il y a peu d'années. Ce deuil nous touche beaucoup. Florine était l'être dévoué par excellence, ne pensant qu'à rendre service. Elle se dépensait sans compter dès qu'il s'agissait d'adoucir une misère physique ou morale. Sous son aspect simple, bon enfant, elle cachait un coeur d'or. Malgré les années qui commençaient à peser un peu sur ses épaules, elle faisait preuve d'un dynamisme étonnant. L'énorme fatigue accumulée pendant la maladie de son mari a dû entamer ses forces. Nous ne connaissons pas encore la raison de son décès. Florine était une vraie Cempuisienne de coeur, bien que n'ayant pas été élevée dans notre Maison.

Nous tenions Roger et moi, à ce qu'une pensée affectueuse marque son souvenir cher à ceux et celles de nos camarades qui l'ont connue et appréciée.

Marcelle CHABRIER.

Notre amie Odette PARIS a eu la grande douleur de perdre sa maman, le 28 janvier 1970.

Nous adressons à Odette et à Marcel, ainsi qu'à leurs filles et à leurs gendres, l'expression de notre profonde tristesse et de notre amitié.

Lucien FOUILLIERON

Nous avons le regret de vous faire part du décès, le 23 janvier 1970, de notre camarade Lucien Fouillieron, âgé de 84 ans.

A notre camarade Louisette, son épouse ; à Emile Collin, son beau-frère tous les deux Cempuisiens également, nous tenons à affirmer notre sympathie et nous leur adressons nos condoléances émues.

.../

Je voudrais rappeler, en quelques lignes, ce que fut sa vie cempuisienne; elle est bien connue de ceux de sa génération, dont je suis. Les plus jeunes y verront que leurs anciens n'ont pas douté de leur attachement au souvenir de leur chère Maison.

C'est en mai 1902 que notre ami Lucien quittait l'O.P. et, sans attendre longtemps, demandait son inscription à l'Association des anciens élèves dont il fut toujours sociétaire. C'est en octobre 1905 qu'il entra au Comité de l'Association et y resta jusqu'à son départ au régiment en octobre 1907. A son retour, deux ans plus tard, nous retrouvons notre ami, à nouveau membre du Comité de l'Association dont il fut le secrétaire l'année suivante, me remplaçant à mon départ pour le service militaire. Comme tous les membres du Comité, il dut cesser ses fonctions lorsqu'il fut mobilisé en août 1914.

A cette époque, son épouse, Louisette, le remplaça assurant la liaison, colis et correspondance, pendant toute la durée de cette guerre, avec tous les anciens dont on avait conservé le contact.

En 1924, notre camarade repris sa place au sein du Comité jusqu'en 1934 ou début 1935, sa situation l'obligeant de quitter Paris pour Strasbourg.

Après l'exode de 1940, sa femme et lui se retrouvent à Agen puis, à la libération, ayant toute leur vie à refaire, ils se fixent dans l'Oise en prenant la direction d'une usine dont leur neveu est le promoteur.

Toujours en contact avec l'Association, ce couple Cempuisien, cent pour cent, assistait à nos déjeuners annuels d'accueil aux jeunes sortants. Ils étaient heureux de cotoyer cette jeunesse pour laquelle ils avaient une grande amitié et faisaient des voeux de réussite.

Moi-même et tous ceux qui l'ont approché et connu, garderont de Lucien le souvenir profond d'un Cempuisien dévoué et fidèle à l'éducation cempuisienne.

Marcel MARANDE

DATES A RETENIR -

[illegible]

[illegible] environ.

- Samedi 7 mars - Bal de nuit.

-:-:-:-:-